



# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

**VENDREDI 19 JUN 2020**

## Memento

- \*Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec, 19 résidence de l'Oratoire ☎09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21
- \*Cabinet d'infirmiers D. Manceau, Kergolestroc ☎02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90
- \*Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy, 14 route de Lannilis ☎02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20
- \*Taxi Ar Folgoad : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- \*Pharmacie: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237

Eaux/assainissement : 02.98.83.02.80  
 ERDF : 09.726.750.29  
 GRDF : 0800.47.33.33

**La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

**L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45).**

**Fermée le mercredi et le samedi. ☎02.98.83.59.00**

## Informations municipales - Buhez ar gumun

**Nouveau !!**

Vous souhaitez lire le bulletin communal chaque semaine par voie électronique ?

Rien de plus simple !

Rendez-vous sur le site internet de la commune [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr). En bas à droite de la page d'accueil, renseignez votre adresse électronique, cochez la case « **j'accepte de recevoir cette newsletter** » puis cliquez sur « **abonnez-vous !** ». Vous recevrez ensuite un mail vous invitant à confirmer votre inscription.

Vous recevrez ainsi toutes les semaines la lettre électronique sur votre boîte mail et en bas de cette même lettre vous trouverez le lien pour télécharger le bulletin communal.

*Bonne lecture !*

En cas de difficulté pour l'inscription, vous pouvez nous solliciter par mail pour le faire à votre place.



### Dépôt sauvage de déchets verts

Une fois de plus on nous signale un dépôt sauvage de déchets verts sur le chemin piéton de l'allée des Jonquilles.

**La personne responsable de ces dépôts est invitée à cesser immédiatement de tels agissements.**

**RAPPEL** : tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui et des poursuites sont également prévues aux articles R. 632-1, R. 644-2 et R. 635-8 du code pénal.



**ATTENTION !**  
**STATIONNEMENT**  
**GÉNANT**

### Rue de Keranna

Il est régulièrement constaté, depuis le réaménagement de la rue, le stationnement de véhicules sur les trottoirs. **Il est rappelé que toutes les parties en enrobé marron constituent des espaces de déplacement doux (piéton, vélo, trottinette...) et ne sont en aucun cas des emplacements de stationnement de véhicules.** Merci de bien vouloir respecter cet usage de la voirie d'autant que de nombreuses places de parking de voiture ont été réalisées tout au long de la voie.

### Giratoire de Val Cenis

Le Conseil Départemental a programmé la réfection de la chaussée au droit du giratoire de Val Cenis. Les travaux sont prévus **JEU 2/07** pour la journée.

La circulation des véhicules sera modifiée pendant les travaux, l'itinéraire de déviation sera le suivant :

**Sens LE FOLGOËT/LE DRENNÉC** : Giratoire de la Croix Rouge ; RD 32 jusqu'au giratoire de « Croas Ar Rod » ; RD 770 jusqu'au giratoire de « Mesguen » ; VC 6 jusqu'au giratoire de « Traon Bihan ».

**Sens LE DRENNÉC/LE FOLGOËT** : même itinéraire que ci-dessus mais en sens inverse à partir du giratoire de « Traon Bihan ».

## La commune de Le Folgoët recrute



☞ **1 agent technique pour les services techniques municipaux** : à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, poste à temps complet. Missions principales : entretien des locaux sportifs et de la salle communale ; entretien de la voirie communale ; entretien du pourtour des points d'apport volontaire ; entretien des espaces verts et des chemins communaux.

☞ **1 agent technique pour le service scolaire/périscolaire** : à compter du 31 août 2020, poste à temps non complet (31,10/35<sup>ème</sup> annualisé). Missions principales : assister les enseignants pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants ; entretenir/Nettoyer les locaux et le matériel servant aux enfants ; participer à la communauté éducative ; participer à la surveillance de la cantine.

Adresser lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation le cas échéant à Monsieur le Maire de LE FOLGOËT – 2 rue du Verger – 29260 LE FOLGOËT. Date limite de dépôt de candidature : 03/07/2020 à 12 heures.



COUPURE DE COURANT  
POUR TRAVAUX

**VEN 19 entre 8H et 12H** – Secteurs concernés (tout ou partie) : rue des Tourterelles, rue des Mésanges, route de Kerbriant, rue des Fauvettes.

### Urbanisme

♦ Déclarations préalables : M. Patrice FONTAINE, 3 rue des Magnolias, mur de clôture. M. René GUEZENNEC, 4B rue des Glycines, clôture. M. Bruno BRETON, 10 rue du Château d'eau, garage. M. Yannick ABALAIN, 11 rue Paul Serusier, clôture.

**Covid 19  
Respections les gestes  
barrières !**

### ACCES A LA MAIRIE

Pensez à mettre un masque et à apporter votre crayon noir

## Bibliothèque municipale – Levraoueg

La bibliothèque municipale est à nouveau accessible au public dans le respect des gestes barrières : nombre limité de lecteurs dans la bibliothèque, pas de lecture sur place, sens de circulation, port du masque obligatoire et désinfection des mains à l'entrée. Le service "Drive" est maintenu en parallèle.

Horaires (jusqu'au 2 août) : mar, jeu, ven (17h - 19h), mer, sam, dim (10h - 12h). ☎02.98.21.15.46

## Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

02 98 47 93 79 - [sanctuaire@ndfolgoet.fr](mailto:sanctuaire@ndfolgoet.fr) 02 98 83 00 43 - [secretaire@ndfolgoet.fr](mailto:secretaire@ndfolgoet.fr)

**Obsèques** : 17/06 : M. Louis L'HOUR, 90 ans.

**DIM 21** : messe à 18h à la basilique. Autres horaires : Lesneven samedi à 18h30, dimanche à 11h ; Ploudaniel dimanche à 9h30 (nombre de places limité, port du masque obligatoire).

## Vie associative – Kevredigezhioù

**CND FOOTBALL** – VEN 12 de 10h à 12h00 : permanence pour signature de licence au club house.



« SAVOIR FRUITS », parking Rapid Flore : ouvert à partir du ven 12 à 9H. Du lun au sam de 9H à 19H avec respect des gestes barrières et sanitaires.

Correspondant Ouest France, J. M. PIEGAIS : absent du 26/06 au 4/07 inclus. S'adresser à Jean Paul Pailler ☎06.80.62.03.34 / [jeanpaul.pailler@orange.fr](mailto:jeanpaul.pailler@orange.fr)



La commune de Plounéour-Brignogan-Plages recrute dans le cadre de sa saison estivale un agent de surveillance des voies publiques en CDD (10 semaines) sur la période du 24 juin au 28 août 2020. > Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer lettre de motivation, CV et justificatifs avant le 12 juin au plus tard à : Monsieur le Maire – Avenue du Général de Gaulle - 29890 Plounéour-Brignogan-Plages. Mail : [dgs@plouneour-brignogan.bzh](mailto:dgs@plouneour-brignogan.bzh) ☎02.98.83.40.06

